

Producteur indépendant d'énergies renouvelables

www.jpee.fr

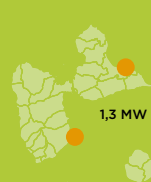
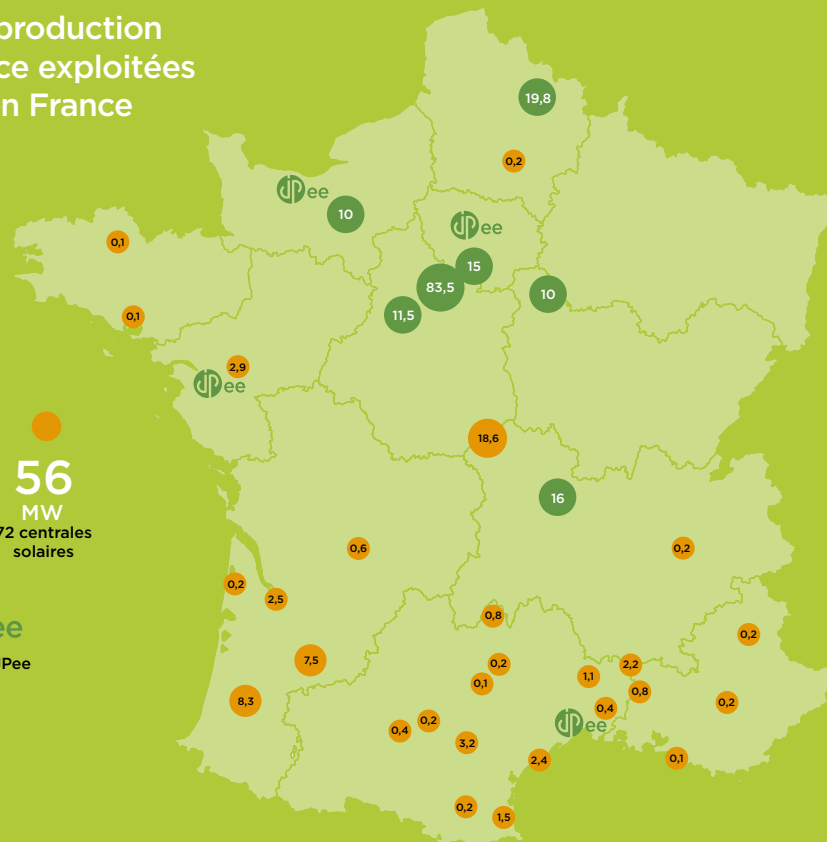




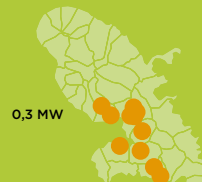
Unités de production et puissance exploitées par JPee en France

166
MW
10 parcs
éoliens

56
MW
72 centrales
solaires



Guadeloupe



Martinique



Ile de la Réunion



Parc éolien du Moulin
d'Emanville-Allonnes



Visionnez notre vidéo sur notre site :
www.jppee.fr/realisations/energie-eolienne/

Retour en images sur l'histoire du parc éolien du **Moulin d'Emanville-Allonnes** (28 - Eure et Loir) L'un des plus grands parcs éoliens de France : 17 éoliennes de 3MW, 45 000 foyers alimentés en électricité.

Pour plus
d'informations
connectez vous
www.jppee.fr



Suivez-nous sur
twitter et facebook



Sommaire

- 1 Notre société JPee
- 2 Devenez acteur de la transition énergétique
- 4 Les phases clés du **développement** éolien et photovoltaïque
- 6 Le **financement**, une logique participative
- 8 La **construction**, notre expertise
- 10 L'**exploitation** et la **maintenance**
- 12 Edito et le Groupe Nass





Producteur français d'électricité 100% renouvelable

Filiale du groupe Nass, JPee est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables. Depuis 2004, nous développons, finançons, construisons et exploitons des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques.

Une solution clé en main : nous maîtrisons toutes les étapes du projet



Développement

JPee maîtrise toutes les étapes du développement d'un projet : de la prospection de sites à l'obtention de toutes les autorisations administratives.



Financement

JPee assure le montage financier des projets : fonds propres et dettes bancaires. Chaque projet est ouvert à l'investissement participatif (investisseurs privés, publics, éco-épargne citoyenne)



Construction

JPee gère la construction de ses projets. Ses équipes pilotent les chantiers depuis les phases d'avant-projet jusqu'à la mise en service.



Exploitation et maintenance

JPee assure l'exploitation et la maintenance de ses centrales et propose également ses services pour le compte de tiers.

La transition
énergétique est
à la fois une nécessité
et une opportunité
pour l'économie
et la société.

Xavier Nass
Directeur général
du groupe



Chiffres clés :



222

MW
parcs en
exploitation



392

millions
investissement
total réalisé
en 2017



350

MW
projets en
développement



2200

investisseurs
privés



150

mille
foyers alimentés
(hors chauffage)



35

salariés



49

millions
de production
d'électricité
facturés en 2017

Nos équipes
vous accompagnent



→ Elus et collectivités

Développez votre territoire
et bénéficiez de retombées
économiques

→ Propriétaires fonciers, et exploitants agricoles

Mettez à disposition une surface
et bénéficiez d'un loyer long
terme garanti

→ Eco-épargnants

investissez dans les énergies
renouvelables

Devenez acteur de la transition énergétique

→ Elus et collectivités

**Contribuez localement à la transition
énergétique et bénéficiez de retombées
économiques significatives**

Les énergies renouvelables génèrent des revenus
durables pour les collectivités et participent au
développement des territoires.

La fiscalité des énergies renouvelables

- La contribution foncière des entreprises (CFE)
- La contribution sur la valeur ajoutée des
entreprises (CVAE)
- L'imposition forfaitaire sur les entreprises
de réseaux (IFER)
- La taxe foncière sur les propriétés bâties

Ce sont des retombées locales qui bénéficient
au territoire pendant toute la durée d'exploitation.
Pour les projets éoliens, JPee propose aux
communes des retombées complémentaires via
une convention communale sécurisée, pérenne
et indexée sur la puissance installée.

Retombées fiscales pour :



1 éolienne
d'une puissance de
3 MW*



33 000€
de retombées fiscales
annuelles

→ **21 450€**
Bloc communal
(commune
+ intercommunalité)
(65%)

→ **11 550€**
Région (5%) +
Département (30%)



~4 ha
de terrain,
une puissance de
3 MW*



22 000€
de retombées fiscales
annuelles

→ **11 000€**
Communauté
de Communes
(50%)

→ **11 000€**
Département
(50%)

*3MW, soit la consommation électrique annuelle de 3 000 personnes (hors chauffage)

Dans un contexte de baisse continue des dotations
de l'Etat, ces retombées permettent :

- De donner de la visibilité aux collectivités
sur leur budget
- D'éviter l'augmentation des impôts des habitants
- De financer des équipements et services qui répondent
aux attentes des populations locales.



Charte éthique AMORCE/CLEO

En devenant signataire, JPee s'est
engagé auprès d'AMORCE, association
nationale des collectivités, à rendre
aux communes et EPCI leur rôle
décisionnaire dans l'aménagement
énergétique de leur territoire.

Pour en savoir plus <http://www.amorce.asso.fr>



Retour d'expérience sur
[www.jppee.fr/votre-projet/
collectivites/](http://www.jppee.fr/votre-projet/collectivites/)

Visionnez les témoignages d'élus :
Claude Gallet, Maire d'Allonnes
et **Jean-Claude Bayarri**, Maire de
Beauvilliers



Retour d'expérience sur
[www.jppee.fr/votre-projet/
collectivites/](http://www.jppee.fr/votre-projet/collectivites/)

Visionnez le témoignage
de **Marc Guerrini**, Président
de la Communauté de
Communes de la Beauce
Vovéenne

→ Propriétaires fonciers et exploitants agricoles

Mettez à disposition une surface et bénéficiez d'un loyer à long terme

En échange de la mise à disposition des surfaces, les propriétaires fonciers et les exploitants agricoles perçoivent un loyer garanti sur le long terme.

Toutes les démarches et les coûts liés au projet sont pris en charge par JPee.

Quelque soit le projet, c'est pour le propriétaire foncier ou l'exploitant agricole la possibilité de participer pleinement à la transition énergétique tout en s'assurant une source de revenu annuel en complément de son activité principale pour une durée allant de 20 à 40 ans.

Des garanties contractuelles et sécurisées

- JPee établit un bail emphytéotique avec le propriétaire
- JPee gère l'ensemble des démarches administratives et verse le loyer
- JPee gère la construction, l'exploitation et la maintenance des centrales



Retour d'expérience sur
www.jpee.fr/votre-projet/proprietaires/

Visionnez le témoignage de **Xavier Mardelet**, agriculteur à Beauvilliers

→ Eco-épargnants

L'investissement participatif

JPee propose aux citoyens de devenir acteurs de la transition énergétique en investissant leur épargne directement dans des projets d'énergies renouvelables via des plateformes partenaires de financement participatif

Participation d'un montant de votre choix

A partir de 50 euros par personne et par projet

Quel taux d'intérêt ?

Entre 3 et 7% en fonction de la configuration du projet

Fonctionnement de la rémunération

- Une annuité =
remboursement capital + intérêts
- Rémunération annuelle
- Durée du contrat de 8 à 15 ans

Diversité des investisseurs

Possibilité d'investir pour une entité publique (commune) comme pour une personne privée (citoyen)



La sécurité pour les éco-épargnants

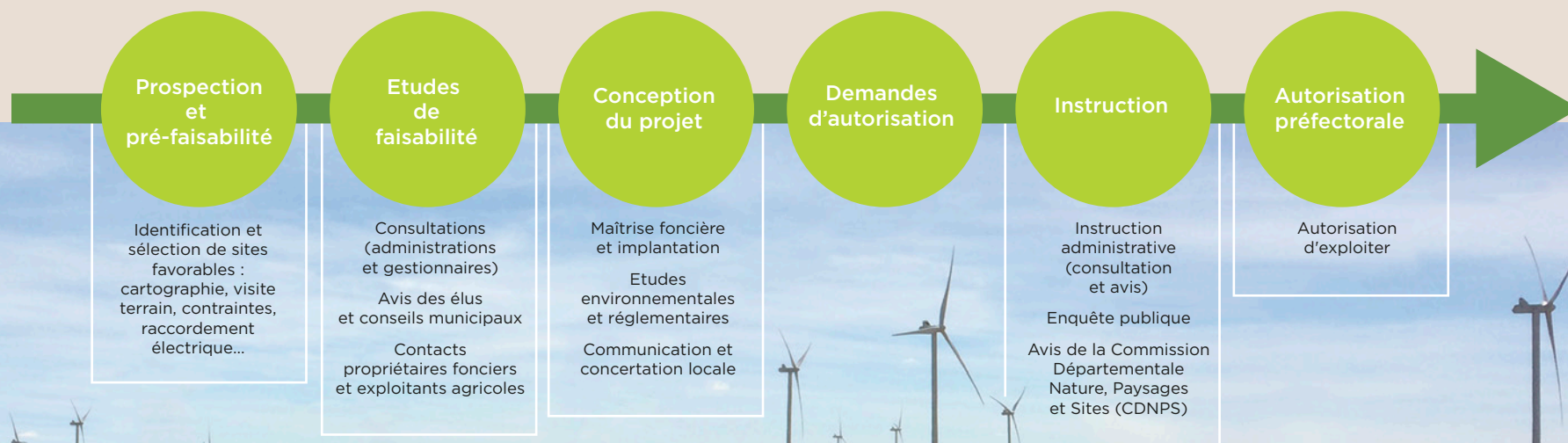
Revenu sécurisé grâce au contrat d'achat de vente de l'électricité / Plate-forme de crowdfunding immatriculée auprès du registre de l'ORIAS en tant qu'intermédiaire en financement participatif (IFP).





Les phases clés du **développement** éolien et photovoltaïque

Notre équipe est composée de managers, chefs de projet, ingénieurs, cartographes, techniciens et chargés d'étude. Notre approche méthodologique rigoureuse ainsi que notre réseau de partenaires techniques et experts indépendants contribuent à faire de JPee un acteur fiable et reconnu dans le secteur des énergies renouvelables.



Bon à savoir :

Les objectifs fixés par la loi de transition énergétique



-40%

d'émission de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990



-30%

de consommation d'énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012



32%

d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie en 2030 et **40%** de la production d'électricité



-50%

de consommation énergétique finale en 2050 par rapport à 2012



-50%

de déchets mis à la décharge à l'horizon 2025

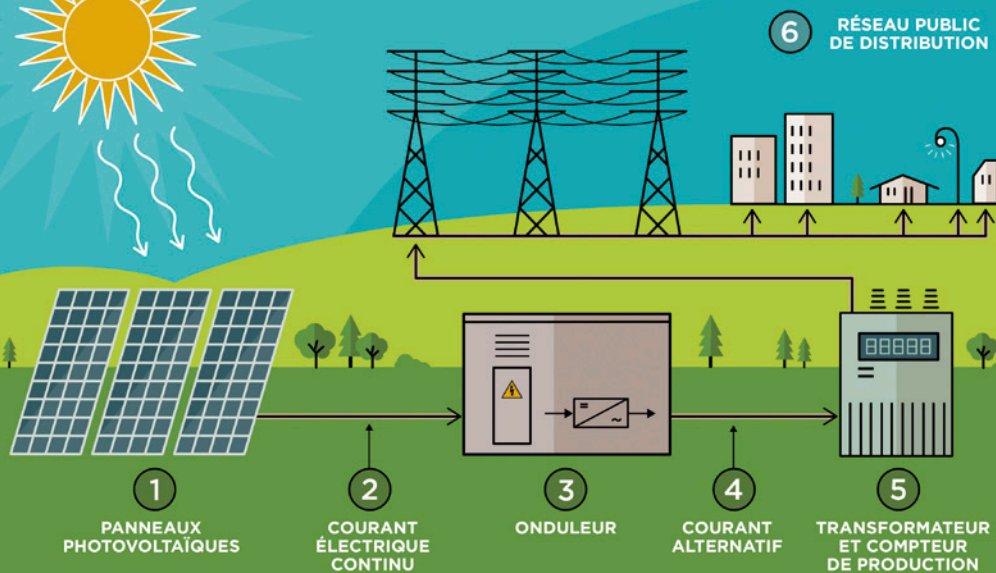


-50%

d'énergie nucléaire à l'horizon 2025



Principe de la production électrique solaire



Production électrique solaire

- 1 Panneaux photovoltaïques** le rayonnement du soleil sur les panneaux est transformé en courant électrique continu
- 2 Courant électrique continu** transmis par les panneaux photovoltaïques
- 3 Onduleur** il convertit cette électricité en courant alternatif compatible avec le réseau public de distribution
- 4 Courant alternatif** compatible avec le réseau
- 5 Transformateur et compteur de production** Un compteur permet de mesurer la production de la centrale tandis qu'un transformateur élève la tension avant l'injection de l'électricité par câble sur le réseau ERDF
- 6 Réseau public de distribution** l'énergie est injectée dans le réseau électrique public et peut être distribuée aux consommateurs

L'électricité solaire est fiable, compétitive, et sans nuisance. Développons-la !

Sylvain Vasseur

Responsable développement solaire

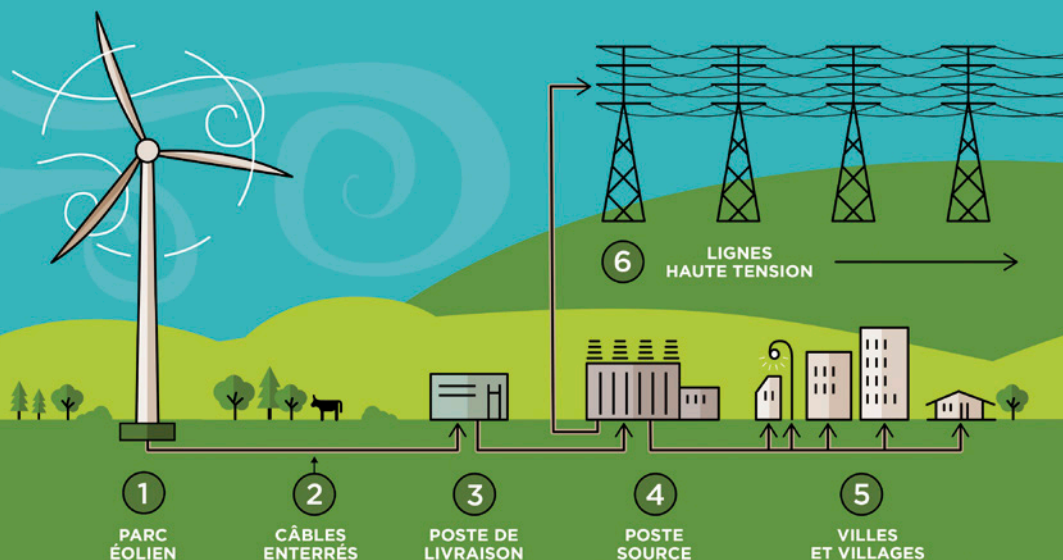


L'énergie solaire en France



*Capacité mondiale installée de 227 GW Fin 2015
Source : MEDDE Tableau de bord : solaire photovoltaïque, 2^e trim. 2016

Principe de la production électrique à partir d'une éolienne



Production électrique éolienne

- 1 Parc éolien** La rotation des pales est convertie en énergie électrique 650 volts par la génératrice. La tension est ensuite élevée à 20 000 volts par un transformateur
- 2 Câbles enterrés** toutes les éoliennes du parc sont reliées au poste de livraison par des câbles électriques enterrés
- 3 Poste de livraison** c'est l'endroit où l'énergie produite est comptée puis livrée vers le poste source (réseau public) sur lequel le parc est raccordé
- 4 Poste source** le poste source permet de distribuer de l'électricité à une tension de 20 000 Volts
- 5 Villes et villages** la tension est abaissée dans la ville pour une utilisation conventionnelle, l'électricité peut être consommée
- 6 Lignes haute tension** l'énergie excédentaire est renvoyée sur le réseau haute tension

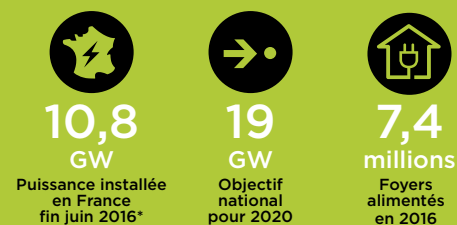
Osons l'évidence, le vent est notre avenir, exploitons-le et donnons du souffle à nos territoires.

Mathieu Bonnet

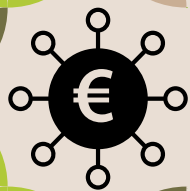
Responsable développement éolien



L'énergie éolienne en France



*Capacité mondiale installée de 433 GW Fin 2015
Source : MEDDE Tableau de bord : éolien, 2^e trim. 2016



Le **financement**, une logique participative

Nous offrons la possibilité aux riverains, aux collectivités locales, aux Sociétés d'Economie Mixte (SEM) ou Sociétés Publiques Locales (SPL) ainsi qu'aux sociétés privées de participer aux investissements de nos projets éoliens et photovoltaïques. Nous proposons également à des sociétés privées d'investir en direct dans nos sociétés d'exploitation. Ce partenariat vise à optimiser les retombées économiques et à favoriser l'appropriation des projets en impliquant les populations locales dans l'aménagement de leur territoire.



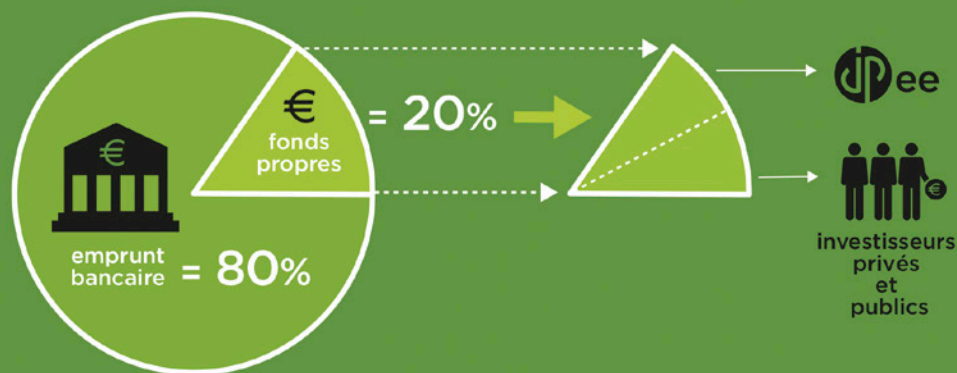


Le financement participatif permet une meilleure communication avec les acteurs locaux.

Grégory Le Tallec
Directeur administratif et financier



Financement d'une société de projet



Les étapes

- Création d'une société d'exploitation spécifique au parc
- Une fois les autorisations obtenues, JPee lance le financement du projet
- JPee ouvre le financement à l'investissement participatif :
 - particuliers, sociétés privées
 - publics (collectivités, Société d'Economie Mixte, Société Publique Locale)
- Lors de la mise en service des unités, les investisseurs privés et collectivités sont ainsi rémunérés à hauteur de leur souscription dans la société projet



JPee a reçu le label Excellence 2015 de Bpifrance pour son potentiel d'innovation et de croissance



JPee a pour partenaire la Caisse des Dépôts et Consignations et bénéficie du soutien des plus grandes banques françaises.



Retour d'expérience sur www.jppee.fr/nos-metiers/le-financement

Visionnez le témoignage de notre partenaire, **Pascal Hoffmann**, Directeur Régional Centre-Val de Loire Caisse des Dépôts et Consignations

Exemple d'un montage financier participatif Parc éolien du Moulin d'Emanville



Investissement : 80 millions d'euros financés par JPee, la Caisse des Dépôts et Consignations et une centaine d'investisseurs particuliers.



«JPee, c'est une équipe expérimentée, attachée à conserver l'esprit familial de l'entreprise. Son agilité lui permet de trouver des solutions adaptées aux exigences juridiques, techniques et financières des projets qu'elle mène.»

Grégory Faille, Financement de Projet, Natixis



La **construction**, notre expertise

JPee gère la construction de l'ensemble de ses projets. Nos équipes pilotent les chantiers depuis les phases d'avant-projet jusqu'à la réception de la centrale.





Photovoltaïque au sol



Photovoltaïque en toiture



JPee s'assure que la construction permettra une production pérenne et optimum des installations.

Cédric Dessailly
Directeur JPee



Les étapes de la construction :

L'avant-projet



Cette première phase permet de préparer le chantier de construction et de définir les coûts du projet.

- Réaliser l'ensemble des études techniques nécessaires à l'édification des centrales : études de sol, dimensionnement des fondations et des installations électriques
- Préparer les cahiers des charges et lancer les appels d'offres
- Négocier le raccordement électrique sur le réseau public de distribution
- Sélectionner les sous-traitants
- Contractualiser les lots de travaux

Le suivi de chantier



Une fois les sous-traitants sélectionnés et le financement obtenu, le chantier est lancé.

- Assurer l'interface entre l'ensemble des corps de métiers présents sur site
- Assurer l'interface avec les tiers : communes, exploitants agricoles, administrations diverses...
- Vérifier la conformité des travaux
- Assurer un suivi du planning
- Réaliser la mise en service des installations
- Réceptionner les installations en vue de l'exploitation future



La construction du parc éolien d'Haussy



Visionnez notre vidéo sur www.jppee.fr/

Le film sur la construction du parc éolien d'Haussy



La construction de la centrale photovoltaïque de Guigne-Haly



Visionnez notre vidéo sur www.jppee.fr/

Le film sur la construction de la centrale photovoltaïque de Guigne-Haly



L'exploitation et la maintenance

JPee a créé une filiale dédiée à l'exploitation et la maintenance : JPee Maintenance. Son objectif : pendant toute la durée de vie des installations, optimiser la production des centrales, veiller aux coûts de maintenance tout en assurant la sécurité sur site et le respect des règles QHSE (Qualité Hygiène Sécurité Environnement) en vigueur.

L'exploitation et la maintenance au quotidien :



- La supervision à distance des parcs et des centrales
- L'organisation des activités de maintenance
- La vérification de la bonne application des règles de sécurité sur site
- La gestion du stock commun
- La vérification de la conformité des installations
- La proposition et l'exécution de missions techniques d'optimisation de la production





Une équipe terrain constituée d'ingénieurs et de techniciens formée pour intervenir sur toutes les centrales. (2 agences : Paris et Montpellier)



Un service administratif constitué de comptables et de juristes pour assurer la gestion des contrats, des facturations, et répondre aux exigences juridiques.



Un réseau de partenaires locaux avec des entreprises locales expérimentées a été créé pour garantir un niveau de disponibilité optimum. Pour les centrales photovoltaïques, les partenaires sont certifiés Quali PV.



Nos agences JPee Maintenance sont situées à Paris et à Montpellier



Nous travaillons au quotidien à optimiser nos centrales solaires et parcs éoliens.



Jean Grassin
Responsable exploitation
JPee Maintenance



Bon à savoir :

Nous gérons :

10 parcs éoliens



166 MW

72 centrales solaires



55 MW



Après l'exploitation, le démantèlement

JPee s'engage conformément à la loi au démantèlement et à la remise en état de ses sites après exploitation afin qu'il ne s'y manifeste aucun danger pour la salubrité publique et l'environnement.

Ces opérations comprennent :

- le démontage des éoliennes ou des structures photovoltaïques et du poste électrique ;
- l'excavation des fondations ;
- le retrait d'une partie des câbles,
- la remise en état des terrains, sauf si leur propriétaire souhaite leur maintien en l'état.

En route vers un nouveau système énergétique



Cédric Dessailly
Directeur JPee

« Si depuis nos origines, l'eau et l'air sont nécessaires à notre survie, l'électricité est aujourd'hui une énergie indissociable de notre évolution. Répondre à la demande croissante en énergie tout en réduisant l'émission de gaz à effet de serre et la production de déchets nucléaires sont les conditions nécessaires au développement durable.

Ainsi, promouvoir les énergies renouvelables représente un enjeu essentiel pour assurer l'avenir de notre planète.

Ensemble, producteurs et consommateurs, nous pouvons œuvrer à l'émergence de la troisième révolution industrielle en produisant différemment à partir d'énergies propres et renouvelables. Cette nouvelle économie est déjà en marche et elle est également source de croissance.

De plus, ces nouvelles formes de production sont pour nos régions et nos territoires de réelles opportunités de développement et d'enrichissement avec des retombées significatives en terme d'emploi, d'attractivité territoriale et d'amélioration des équipements et des services. »



Jean-Louis Nass
Président du groupe



*« Toutes matières premières
Sont des offrandes de l'univers
Mais bientôt épuisées ne seront que
déchets sur Terre
Par manque de conscience et de mémoire,
l'homme court à sa perte
S'éveillera-t-il à temps pour devenir lui-même
un être recyclable et renouvelable ? »*

Un Zèbre dans le vent

Jean-Louis Nass
Président du groupe



Pour en savoir plus :



Créé en 1993, le Syndicat des Énergies Renouvelables regroupe, directement ou indirectement, plusieurs milliers d'entreprises, concepteurs, industriels et installateurs, associations professionnelles spécialisées, représentant les différentes filières. www.enr.fr



France Énergie Éolienne, créée en 1996, est le porte-parole des professionnels éoliens. Les membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%. fee.asso.fr et nouvelles-enr.fr

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTÉ



L'ADEME est l'opérateur de l'État pour accompagner la transition écologique et énergétique. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous tutelle conjointe du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. www.ademe.fr

Agir pour la transition énergétique
www.votreenergiepourlafrance.fr



GROUPE
NASS

ENVIE
D'ENTREPRENDRE
AUTREMENT

UN GROUPE SOLIDE ET RECONNU DEPUIS 1999

Le groupe conçoit ses propres solutions d'investissements :

- L'investissement industriel en Outre-Mer,
- La production d'énergies renouvelables
- La promotion immobilière



L'investissement industriel dans les territoires d'Outre-Mer

JP Océan a été créée en 1999 et est aujourd'hui un acteur incontournable de la défiscalisation loi Girardin Industriel.
Investissement annuel: 40M€



La production d'énergies renouvelables

JPee créée en 2004, est l'un des principaux producteurs d'électricité verte français avec plus de 150 000 foyers alimentés.
Actif en exploitation : 392M€



L'investissement immobilier

JP France Résidences est un promoteur immobilier spécialisé dans les opérations en VEFA (Vente en Etat Futur d'Achèvement) à Paris et en Ile de France.



Créée en 2001, **JP Distribution** conseille un réseau de partenaires Conseillers en Gestion de Patrimoine et Experts-Comptables dans la France entière à partir de solutions patrimoniales de qualité, innovantes, performantes et sécurisées.



Contactez-nous
au 02 31 43 70 00
Par mail : info@jpee.fr

Bureaux Caen
12, rue Martin Luther King
14280 Saint-Contest
Tél. 02 31 43 70 00

Bureaux Paris
13 rue de Liège
75009 Paris
Tél. 01 44 50 55 47

Bureaux Nantes
18 bis, avenue de la Vertonne
44 120 VERTOU

Retrouvez-nous
sur facebook et twitter

En savoir plus
sur le Groupe et ses filiales
www.groupenass.com
info@groupenass.com

www.jpee.fr



Suivez-nous sur twitter et facebook